

Le Réveil

Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Relâche scolaire
Volume 45 N°6
Mars 2025

*Notre
fierté!*

Fontaines et parcs
Fresque historique
Fresque familiale
←





199B, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :
info@journal-le-reveil.com

Site Web :
journal-le-reveil.com
Version PDF du journal disponible

Sommaire

Rubrique pastorale	3
Nouvelles de la Fabrique	5
Noces de diamant	6
Affaires municipales	7 à 11
Jeunes lecteurs –La relâche	12-13
Nouvelles du village	15
Hommage à Louis Bernatchez	16
Communiqué du maire	17
Chœur de l'ABC au CHSLD	19
Webinaire sur l'âgisme	21
Poésie & histoire de chez nous	23
Informations pour les voyages	25
L'entrepreneuriat à St-Fabien	26
La Ferme Flanc Sud	27
Jeunes lecteurs	29
Avis de clôture d'inventaire	30
Vie d'Église	31
Réflexion	33
Organismes communautaires	35
Fondation du cancer du sein	36
Lettre de l'AMECQ	37
Notre communauté	38
Coin des annonceurs	39
Calendrier	40

Bonne lecture!

Parution: **Mensuel**

Tirage: **545 exemplaires**

Distribution: **Gratuit**

Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du
Québec, 1^{er} trimestre 2025

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772

Huguette Noël, vice-prés. 249-2633

Céline Lemelin, trésorière 249-8373

Francine Marceau 249-2023

Pierrette Leclerc (418) 371-1241

Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à
info@journal-le-reveil.com



COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50\$ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture
et Communications
Québec



Tirage Journal Le Réveil

Mars

Un montant de 20 \$ sera remis

à # 67 Françoise Bourdon

Réclamez votre prix auprès de
Huguette Noël
(vous avez un mois pour le réclamer)

La prochaine parution du
journal Le Réveil aura lieu le

2 avril 2025

La date limite pour remettre vos
articles est le

17 mars 2025



N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu! Envoyez vos idées et suggestions à
info@journal-le-reveil.com

Ce journal sera distribué en pleine relâche scolaire. C'est pourquoi la couverture évoque l'activité « Place au cirque » de l'an dernier. Bonne relâche à tous les ami·e·s qui lisent Le Réveil, et surtout la rubrique « jeunes lecteurs ».

**Un grand merci à
Madame Gisèle
Thibodeau pour ses
photos qui
embellissent
Le Réveil au fil des
pages**



Rubrique pastorale

Horaire des messes : Mars 2025

Dimanche, 2 mars	11h	Lac Frontière	À l'Ôtel « église »
Mercredi, 5 mars	13h30	Saint-Fabien	Habitations Panet
Mercredi, 5 mars	19h	Saint-Just	Église ?
Jeudi, 6 mars	13h	Saint-Just	Villa des Sages
Dimanche, 9 mars	10h30	Sainte-Lucie	Sacristie
Lundi, 10 mars	19h	Saint-Just	SSol église
Mardi, 11 mars	9h	Saint-Fabien	Local Fermières
Jeudi, 13 mars	19h	Saint-Just	SSol église
Dimanche, 16 mars	10h30	Saint-Just	À l'église
Dimanche, 23 mars	10h30	Saint-Fabien	À l'église
Jeudi, 27 mars	14h	Saint-Fabien	CHSLD
Dimanche, 30 mars	11h	Lac Frontière	À l'Ôtel « église »

* Horaire sujet à changement

Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

Nouveaux tarifs

Décret fixant le montant des offrandes à l'occasion de l'administration des sacrements et des sacramentaux adopté par les évêques de la province ecclésiastique de Québec (entrée en vigueur le 01 janvier 2025).

- Célébration des funérailles	500\$
- Réception des sympathies	175\$ (2 heures)
- (dépassant le 2 heures	150\$ heure additionnelle)
- Chauffage de l'église	200\$ (octobre à avril)
- Célébration de mariage	500\$
- Messe	25\$
- Capitation 2025	60\$
- Extraits de registre	25\$
(Baptême, confirmation...)	

Horaire d'ouverture du bureau de la Fabrique

Lundi de 9h à 12h Mardi de 9h à 12h et de 13h à 15h Jeudi de 9h à 11h et 14h à 15h

S.V.P. téléphonez avant de vous présenter au bureau

Merci et au plaisir de vous y accueillir

Céline Lemelin, secrétaire 418 249-4171



France Bélanger
Représentante en épargne collective

Conférence ouverte à tous

Planification pour pré-retraités, retraités et gens d'affaires !

Le mardi 25 mars à 19h30

 Salle du conseil municipal
195 rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet, Qc.

Confirmez votre présence
418-897-9771 | france.belanger@ig.ca

REMORQUAGE RECYCLAGE

GILLES & MARC NICOLAS

Tél.: 249-8911



Un conteneur à votre disposition

25 Principale Ouest

pour vos vieux appareils électroménagers
(aucun achat).

**Service de
REMORQUAGE
24hres**

**Vente de pneus usagés
Vente de pièces usagées
et neuves sur commande**

ACHAT FERRAILLE
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

***Recyclage
Remorquage***

9276-4992 QUÉBEC INC.
Licence #78448

25, Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Gilles Nicolas: 418 249-8911
Marc Nicolas: 418 291-2615



Nouvelles de la Fabrique

Nous sommes heureux de vous annoncer que tous les postes de marguilliers ont été comblés lors de notre assemblée de paroissiens. Permettez moi de remercier et de féliciter Mme Monique Garant, Mme Huguette Noël et M. Jean Lamontagne de s'être joints à l'équipe. Nous remercions Mme Claudette Lapointe et M. Bruno Duchesneau de prolonger leur collaboration pour la prochaine année. L'équipe se joint à moi pour remercier Mme Donalda Boucher pour ses 5 années de collaboration.

Les tirages loto-Fabrique reprennent. Le premier tirage aura lieu le 18 avril prochain. Les billets sont en vente auprès des marguilliers et aussi auprès de Mme Suzanne Fortier. Ne vous gênez pas pour nous interpeler, si vous souhaitez réserver vos billets... Il nous fera plaisir d'inscrire vos participations.

Il s'agit toujours de la même formule, soit 10 tirages pour 20\$, donnant la chance de gagner 300\$. Les tirages se dérouleront tous les vendredis, du 18 avril au 16 mai 2025, à l'heure habituelle.

Il est encore temps de répondre au sondage envoyé le mois dernier dans le journal le Réveil si vous ne l'avez pas fait. Il est aussi possible d'y répondre via l'adresse internet (*voir au bas de la page*). Nous avons hâte de connaître vos opinions, ce qui nous permet de faire avancer le dossier de requalification de l'église.

Merci de nous contacter pour garder la communication active et faciliter la vente des billets de tirage.



Raymonde Auger
Présidente du Conseil de Fabrique

Merci de partager le sondage et de contribuer à façonner l'avenir de notre église !

Sondage : Vos opinions sur le sujet sont très importantes et nécessaires pour la suite des choses.

En attendant de rencontrer le comité de réflexion, tous les citoyens et citoyennes sont invités à participer à une consultation publique sur la reconversion des bâtiments de l'église de St-Fabien-de-Panet.

Nous souhaitons entendre vos idées et opinions afin de donner une nouvelle vie à ce lieu emblématique de notre communauté. Votre participation est précieuse !

Comment participer? Remplissez le questionnaire en ligne dès maintenant :
<https://fr.surveymonkey.com/r/S6PG8TY>



***Les noces de diamant sont le symbole des 60 ans de mariage.
C'est une occasion très spéciale qui marque la solidité, la résistance
et la durabilité de l'union d'un couple après des années de mariage.***

***Les diamants sont également un symbole d'amour éternel et de force,
qui représentent parfaitement la longévité d'un couple
qui a réussi à traverser les épreuves de la vie ensemble.***

***Le certificat officiel des 60 ans de Mariage est décerné
avec honneur et fierté à Gilberte et André Lapointe
qui se sont unis le 16 janvier 1965.***

On leur souhaite encore de longues années de bonheur ensemble!!!!



ENAIA
C O N T R Ô L E

Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTE, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

CCTAF   **DAIKIN**  Corporation des maîtres électriciens du Québec

La qualité du service avant tout !
418 248-2468

2270419

Affaires municipales - Séance du 20 janvier 2025 (p. 1/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance ordinaire
du 20 janvier 2025, 19h35

LÉGISLATION

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 372 -2025 – Décrétant les taux d'imposition des taxes municipales, les taux d'intérêts sur les arrérages de taxes et de modalités de paiement des taxes pour l'année d'imposition 2025

Avis de motion et dépôt du règlement 373-2025 remplaçant le règlement 339-2018 décrétant la rémunération des élus municipaux

Avis de motion et dépôt du règlement 374-2025 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer

Adoption du règlement 371-2024 relatif à l'exercice du droit de préemption sur des immeubles

En vertu des articles 1104.1.1 et suivants du Code municipal du Québec, un droit de préemption peut être imposé et exercé par la Municipalité afin d'acquérir des immeubles à des fins municipales; le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales auxquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis doivent être déterminés par règlement.

Le présent règlement a pour objet de déterminer le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales auxquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis. Le droit de préemption permet à la Municipalité d'évaluer l'opportunité d'une transaction au moment de la vente de l'immeuble **ET** de refuser d'acquérir ledit immeuble **OU** d'acquérir ledit immeuble aux mêmes conditions que celles prévues à l'offre d'achat de l'acheteur potentiel.

Les propriétaires des immeubles pouvant être ainsi acquis doivent être individuellement avisés de l'assujettissement de leur immeuble au droit de préemption, lequel assujettissement est aussi publié au registre foncier.

Ce règlement est adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Article 1—Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2—Territoire visé

Le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé par la Municipalité est constitué de l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Article 3—Fins municipales

Les fins municipales pour lesquelles un immeuble peut être acquis par la Municipalité à la suite de l'exercice du droit de préemption sont les suivantes :

1. Voie publique
2. Infrastructure, immeuble ou équipement lié aux eaux usées ou à l'eau potable
3. Infrastructure, immeuble ou équipement municipal, scolaire ou d'utilité publique
4. Infrastructure, immeuble ou équipement collectif, communautaire, culturel, sportif, de loisir ou institutionnel
5. Espace public, terrain de jeux, accès à l'eau et parc
6. Sentier piéton ou multifonctionnel et piste cyclable
7. Transport collectif
8. Habitation ou logement social, abordable ou familial, sous réserve de l'article 68.3 de la Loi sur la société d'habitation du Québec
9. Redéveloppement, densification ou optimisation des espaces, des terrains et des lots
10. Soutenir le développement économique
11. Conservation d'immeuble d'intérêt patrimonial ou historique, sous réserve de l'article 56 de la Loi sur le patrimoine culturel

12. Conservation et protection de l'environnement, d'un milieu humide, naturel ou d'intérêt écologique, de la flore et de la faune
13. Réserve foncière.

Article 4—Assujettissement d'un immeuble

Le conseil désigne, par résolution, tout immeuble situé sur le territoire mentionné à l'article 2 qui fera l'objet d'un assujettissement au droit de préemption et précise la fin municipale, parmi celles énumérées à l'article 3, pour laquelle un tel immeuble pourra être acquis par la Municipalité à la suite de l'exercice de ce droit.

Cet assujettissement devra faire l'objet d'une notification aux propriétaires des immeubles assujettis. Tout assujettissement est valide pour une période de dix (10) ans à compter de son inscription au registre foncier.

La Municipalité ne peut assujettir un immeuble qui est la propriété d'un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ou qui fait déjà l'objet d'un tel avis inscrit par un autre organisme municipal en vertu de la Loi sur les cités et Villes, du Code municipal du Québec ou de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Article 5—Avis d'intention d'aliéner un immeuble assujetti

Le propriétaire d'un immeuble assujetti doit, avant d'aliéner son immeuble, notifier un avis d'intention d'aliéner l'immeuble au service du greffe et des affaires juridiques de la Municipalité.

L'avis d'intention doit indiquer le prix et les conditions de l'aliénation projetée ainsi que le nom de la personne qui envisage d'acquérir l'immeuble. Lorsque cette aliénation serait faite, en tout ou en partie, pour une contrepartie non monétaire, l'avis d'intention doit contenir une estimation fiable et objective de la valeur de cette contrepartie.

Le précédent paragraphe ne s'applique pas à une aliénation faite au bénéfice d'une personne qui est liée

Affaires municipales - Séance du 20 janvier 2025 (p. 2/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

au propriétaire au sens de la Loi sur les impôts du Québec ou au bénéficiaire d'un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

La notification de l'avis d'intention peut être faite par tout mode approprié permettant de prouver la notification.

Article 6—Documents et informations à fournir

Dans la mesure où ils existent, le propriétaire d'un immeuble assujéti doit joindre à son avis d'intention les documents suivants :

1. Offre d'achat et/ou contre-offre signée;
2. Lettre d'intention;
3. Bail ou entente d'occupation de l'immeuble;
4. Contrat de courtage immobilier;
5. Déclaration du vendeur;
6. Détail des dépenses d'entretien et de capital faites pour l'immeuble dans les cinq (5) années précédant l'avis d'intention;
7. Certificat de localisation;
8. Acte de servitude ou de droit réel imposé à l'immeuble ou en faveur de l'immeuble;
9. Plan de la partie de l'immeuble concernée par l'aliénation si l'aliénation est partielle;
10. Résolution ou procuration désignant le mandataire s'il y a lieu;
11. Étude environnementale et/ou géotechnique;
12. Rapport d'évaluation de l'immeuble;
13. Rapport d'inspection de l'immeuble;
14. Rapport établissant la valeur monétaire de la contrepartie non-monnaire prévue à l'offre d'achat;
15. Autres études ou documents utilisés dans le cadre de l'offre d'achat, de la contre-offre, de l'acceptation ou de la lettre d'intention.

En plus de ce qui précède, la Municipalité peut exiger du propriétaire

tout renseignement lui permettant d'apprécier l'état de l'immeuble et, sur préavis de 48 heures, avoir accès à l'immeuble afin de réaliser, à ses frais, toute étude ou analyse qu'elle juge utile.

Article 7—Exercice du droit de préemption

La Municipalité doit, au plus tard le 60^e jour suivant la notification de l'avis d'intention, notifier au propriétaire son intention ou non d'exercer son droit de préemption.

À défaut de respecter ce délai, la Municipalité sera réputée avoir renoncé à exercer son droit de préemption. Lorsque la Municipalité se prévaut de son droit de préemption, elle doit dédommager la personne qui envisageait d'acquérir l'immeuble pour les dépenses raisonnables qu'elle a engagées dans le cadre de la négociation du prix et des conditions de l'aliénation projetée. À cette fin, la Municipalité peut exiger toute pièce justificative appropriée du promettant acheteur.

Outre ce qui précède, tout exercice du droit de préemption est régi en vertu des articles 1104.1.1 et suivants du Code municipal du Québec.

Article 8—Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

BUDGET 2025

Le maire nous informe que les montants suivants ont été alloués pour l'année 2025 comme budget de fonctionnement :

- Loisirs:	6 100 \$
- Famille & aînés :	5 500 \$
- Tourisme :	400 \$
- Bibliothèque :	3 000 \$
- Dons et commandites:	3 000 \$
- Contribution domiciliaire:	2 000 \$

Embauche de la future directrice générale

Le maire nous informe que trois entrevues ont été passées jusqu'à maintenant et que la candidature de madame Fadia Bayrakdar a été rete-

nue.

L'appel de candidatures pour le poste d'un ou d'une directrice générale et greffière-trésorière a été fait par le biais du C.A.R.E. . Considérant les recommandations du C.A.R.E., des conseillers présents aux entrevues et de l'actuelle directrice générale et greffière-trésorière par intérim, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil nomme madame Fadia Bayrakdar au poste de Directrice générale et greffière-trésorière, selon les modalités suivantes :

- Entrée en fonction en tant qu'adjointe de direction à compter du 22 janvier 2025

- Passation de pouvoir au titre de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 7 avril 2025

- La description des responsabilités, le salaire et les conditions de travail convenus avec la fonctionnaire seront indiqués dans un contrat de travail signé par celle-ci et par le maire.

- Le conseil autorise le transfert de l'adhésion de l'ADMQ pour la nouvelle directrice générale et greffière-trésorière dès le 7 avril 2025.

Offre de service—DILITrust

Madame Alice Lenoir et madame Elizabeth Dufresne-Gagnon ont assisté à une réunion de présentation en décembre dernier. Il y aurait des avantages à utiliser la plateforme Dili-Trust avec une optique de gestion des séances de conseil sans papier.

La MRC de Montmagny a désigné dernièrement notre municipalité comme projet pilote pour l'utilisation d'une intelligence artificielle qui permettrait d'alléger certaines tâches administratives.

Pour cette raison il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, de refuser l'offre de service de Dili-Trust en attendant de voir les utilités et les usages que va offrir la MRC de Montmagny via son projet pilote d'assistant virtuel en intelligence artificielle pour notre municipalité.

Affaires municipales - Séance du 20 janvier 2025 (p. 3/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Offre d'adhésion—Fédération Canadienne des municipalités (FCM)

La municipalité pourrait bénéficier de subventions disponibles au sein de la Fédération canadienne des municipalités.

Le conseil se dit ouvert à procéder à une étude de faisabilité pour un projet éolien local et que la Fédération canadienne des municipalités offre du financement à cet effet.

L'offre d'adhésion de la FCM est acceptée au montant de 406,83 \$ pour un abonnement d'un an.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Modification temporaire des heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'au 4 avril 2025 inclusivement avant de revenir à l'horaire habituel :

Lundi

8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mardi fermé

(ouvert sur rendez-vous seulement)

Mercredi fermé

Jeudi

8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi

8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Soumission renouvellement de contrat CAUCA

Le contrat avec CAUCA à l'égard de l'utilisation du logiciel Alertes de masse arrive à échéance le 6 mars 2025. Le prix soumis par CAUCA pour le renouvellement de contrat s'élève au montant de 353,70 \$/an pour 2025, 2026 et 2027 moyennant une indexation de 3 % pour 2026 et 2027.

L'utilisation du logiciel Alertes de masse et du système de requêtes et plaintes est une recommandation du gouvernement.

Le renouvellement de contrat de CAUCA est accepté et qu'une formation soit offerte à la directrice générale par intérim quant à l'utilisation du logiciel Alertes de masse.

Contrôle routier (info)

Le maire nous informe qu'il est maintenant possible de faire un signalement si une personne ou une entreprise ne respecte pas la réglementation en matière de transport de personnes et de biens et que des copies du formulaire seront disponibles au bureau municipal ou directement en ligne.

Celui-ci précise qu'il est important

de signaler ces situations au moyen de ce formulaire afin qu'un suivi et des vérifications soient faits puisque de joindre directement la Sûreté du Québec par téléphone par exemple, n'aura pas le même impact.

Services de la Sûreté du Québec—Tableau comparatif 2024-2025

Le maire nous informe que les sommes payables pour notre municipalité à l'égard des services de la Sûreté du Québec sont de 77 228 \$ en 2025, comparativement à 75 070 \$ en 2024. Cela constitue une augmentation de 2,87 % pour notre paroisse.

Transmission de la reddition de compte concernant le programme de traitement des matières organiques (PTMOBC)

Le maire nous informe que la reddition de compte visant le financement partiel suivant l'acquisition des bacs bruns a été transmise avec succès. La municipalité devrait recevoir cette aide financière d'un montant maximum de 28 622 \$ sur des dépenses admissibles totalisant un montant de 57 244 \$.

Jonathan Nolet, propriétaire
418 291-4502



GARAGE AM AUTOMEC

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

INSPECTION ET ENTRETIEN

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

Heures d'ouverture : 9h à 18h du lundi au vendredi



ZenOasis
Carole Therrien
581-397-4633

Praticienne en Massage Polarité
Je vous accompagne pour libérer vos blocages, réduire le stress, soulager les douleurs et retrouver un équilibre intérieur.

4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, G0R 2J0



Amir H. Maani
Doctorat en pharmacie, Ph.D.

PHARMACIEN

192, Route 283,
Saint-Fabien-de-Panet, QC G0R 2J0
T 418 249-2391
F 418 249-2390

proxim.stfabien@gmail.com affilié à **Proxim**

SERVICES OFFERTS

- Prescription de médicaments pour certains problèmes de santé
- Consultation personnalisée et suivi de maladies chroniques (diabète, hypertension, etc.)
- Prescription d'analyses de laboratoire
- Consultation pour la révision de la médication
- Livraison gratuite

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.
Des conditions, restrictions et frais peuvent s'appliquer.

Affaires municipales - Séance du 20 janvier 2025 (p. 4/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Offre de service Premier Tech

Certaines analyses faites sur une base régulière s'avèrent moins dispendieuses qu'avec notre actuel fournisseur. Les analyses d'eau potable sur une base moins fréquente s'avèrent plus dispendieuses qu'avec notre actuel fournisseur.

La compagnie 9048-2688 QUÉBEC INC. (Premier Tech) offre la livraison aller-retour pour les transports d'échantillon contrairement à notre fournisseur actuel.

Nous n'avons aucun problème de gestion, de traitement des délais avec notre actuel fournisseur, mais nous désirons obtenir un meilleur tarif pour les services d'analyses en laboratoire pour notre usine d'eau potable et nos étangs aérés.

Des échantillons non traités dans les délais prescrits peuvent occasionner des frais, des sanctions et autres impacts significatifs.

Il y aura une commande de 6 tests

bactériologiques à la compagnie 9048-2688 QUÉBEC INC. (Premier Tech) sur une durée de 3 mois, afin de vérifier si ça se passe bien avec ce fournisseur avant de réévaluer si la Municipalité devrait changer de fournisseur de services en matière d'analyses en laboratoire d'échantillons d'eau potable et usées.

Collecte spéciale des vidanges pour quatre (4) commerces et institutions situés sur la rue Principale Est

La soumission demandée à l'entreprise LES CONCASSÉS DU CAP INC. pour la collecte spéciale s'élève à 3 449,25 \$ taxes incluses.

Les commerces et institutions (Marché Richelieu - Alim. Doyon & Frères, CHSLD, Habitations Panet et Carrossier S.G Panet inc.) génèrent un volume plus important de déchets et ils ont manifesté leur problématique à la municipalité concernant la collecte mensuelle des mois de janvier, février, mars, novembre

et décembre.

La soumission de l'entreprise LES CONCASSÉS DU CAP INC. s'élevant à 3 449,25 \$ taxes incluses est acceptée pour qu'une collecte spéciale soit effectuée pour les commerces et institutions suivants : (Épicerie Doyon, CHSLD, Habitations Panet et Carrossier S.G Panet inc) les mardis 21 janvier, 18 février, 18 mars, 25 novembre et 23 décembre 2025.

Achat de bacs verts

La municipalité a un faible inventaire de bacs verts et il y a beaucoup de nouveaux développements en cours.

Dans certaines situations (grandes familles, garderie, etc.) il est impossible d'envisager une cueillette de déchet mensuelle et l'option la plus simple sans impacter davantage les comptes de taxes des citoyens est d'offrir à ce citoyen la possibilité de se procurer un bac de vidange supplémentaire.

Les bacs sont ensuite revendus au prix coûtant et ils seront probablement tous vendus au cours de l'année 2025.

Il y aura achat de 14 bacs à vidanges afin de regarnir notre inventaire et pour l'offrir aux citoyens le cas échéant.

Mandat Tremblay Bois – Application du droit de préemption

La municipalité désire exercer son droit de préemption et elle désire agir en conformité avec la loi. La municipalité désire développer son territoire, y concevoir des aménagements dans une vision à long terme, et ce, sur les lots 6 046 206 et 6 046 501.

Les coûts reliés à ce mandat s'évaluent à 850 \$ taxes non incluses. La firme d'avocats Tremblay Bois est retenue afin de lui confier le mandat d'application du droit de préemption pour les lots 6 046 206 et 6 046 501.

Préparation d'un plan municipal de gestion des actifs MAMH

La Municipalité de Saint-Fabien-De-Panet reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux.

SERGENT DÉTERGENT
Ton Spécialiste en lavage extérieur de bâtiment

- Vitres
- Revêtement
- Gouttières
- Roulotte/VR
- Haute Pression
- Bacs à ordures
- Panneaux solaires
- Panneaux Publicitaires
- Toitures

ZONES DÉSSERVIES : Lévis, MONTMAGNY, LA POCATIÈRE, ST-PAMPHILE, ST-FABIEN

Chaudière-Appalache RÉSERVE-MAINTENANT!
RAPHAËL LAPIÈRE 418-508-4584
DYLAN LACHANCE 418-291-0746
WWW.SERGENTDETERGENT.COM

Affaires municipales - Séance du 20 janvier 2025 (p. 5/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

paux pour assurer leur durabilité à long terme. La gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens.

Le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu. La Municipalité de Saint-Fabien-De-Panet a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents, et elle comprend chaque partie constituant le PGA.

La démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs. Le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive. La mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales.

La municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux.

La municipalité s'engage à transmettre au Ministère, au plus tard le 31 décembre 2025, le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier.

Le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

Offre d'emploi pour le terrain de jeux et sauveteurs

Le processus d'embauche pour les terrains de jeux arrive à grands pas. Il a été difficile de trouver des sauveteurs en 2024 et nous avons dû faire appel à une agence pour garantir l'ouverture de la piscine.

La directrice générale est autorisée à faire toutes les démarches qu'elle juge nécessaires afin de trouver des candidats pour le terrain de jeux et

des sauveteurs pour l'été 2025.

Achat d'équipements à la suite de l'acceptation au programme URLS

La demande de subvention de l'URLS a été acceptée à la hauteur de 2 500\$. La municipalité doit contribuer à la hauteur de 20 % du montant accordé par URLS pour l'achat des buts de soccer, des ballons, des dossards, des sacs de transport et des cônes.

La directrice générale est autorisée à procéder aux achats, à la réalisation du projet, à la visibilité, à la mention de contribution et à la reddition de compte.

Fresque murale de la bibliothèque

L'assurance ne couvre pas le remplacement de la fresque de la bibliothèque arrachée par le vent. Le déductible à payer pour les réparations assurables s'élève à 10 000 \$ et occasionnerait une augmentation du coût de nos assurances en 2026.

La Municipalité assumera les coûts de réparations nécessaires au redressement de la partie du mur extérieur ayant été arraché en raison des forts vents du 3 janvier dernier et il n'y aura pas appel à l'assurance pour la réfection de ce mur. La Municipalité tente de récupérer ce qui reste des fresques pour les réutiliser ailleurs.

Achat brûleur pour le blé d'Inde et chapiteau 10x10 (fête de la famille)

La municipalité aurait besoin d'un chapiteau supplémentaire et d'un brûleur pour faire cuire le blé d'Inde lors de sa traditionnelle Fête de la famille. Le maire qui fournissait le sien ne renouvèlera pas son mandat et ça prend au moins deux brûleurs pour fournir à la demande.

La directrice générale est autorisée à procéder à l'achat d'un brûleur pour faire cuire le blé d'Inde et d'un chapiteau 10x10.

Soumission programme d'entretien de la génératrice

Le programme d'entretien annuel offert par Génératrices Beaumont

Inc. est nécessaire au maintien de la garantie de notre génératrice à la salle communautaire. La soumission reçue de Génératrices Beaumont Inc. s'élève à 684,10 \$ taxes incluses.

La soumission est acceptée.

Demande—Havre des femmes

L'évènement est passé et nous avons reçu la demande après en raison de la grève des postes.

Ce point est reporté et on demande à la directrice générale de demander des informations auprès de l'organisme.

Problème de chats errants – solution temporaire

Madame Jessy Guénard inspectrice municipale est responsable de la gestion des chats errants sur notre territoire. Elle pourrait récupérer 2 chattes errantes se tenant près de la rue Boutin.

Madame Chantal Nolet les prendrait moyennant des frais d'une centaine de dollars par chat.

La proposition monétaire de madame Chantal Nolet est refusée à l'égard des chats errants.

Préca – Invitation à l'évènement Espace de partage : Comment vont les jeunes

Monsieur le maire informe qu'il y a un conflit d'horaire et que, malgré la bonne volonté du conseil, l'évènement prévu ne peut être reporté.

Période de questions des contribuables

Monsieur Jean Doyon propose de modifier la nomenclature (le titre d'emploi) de Frédéric Fortier et de Bruno Therrien afin que l'on reconnaisse à juste titre leur travail.

La directrice générale mentionne qu'elle a déjà demandé à monsieur Fortier de réviser son contrat de travail pour le mettre à jour et qu'il sera soumis au conseil dès que celui-ci aura fait les corrections nécessaires.



Semaine de relâche - envoyez-nous vos reportages

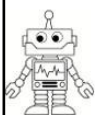
Nous réalisons bien que l'annonce de ces activités arrive un peu tard, mais vous l'aurez certainement vue avant sur le Facebook de la municipalité.

En prévision du journal du mois d'avril, nous vous invitons à nous envoyer des photos ou un petit texte décrivant ces trois journées d'activités, ce que vous avez aimé, ce que vous proposez pour l'an prochain, etc.

Activités de la semaine de relâche

Vous avez un enfant entre 4 et 16 ans, il est maintenant temps de l'inscrire à la semaine de relâche 2025

Pour une somme de **20\$**, vous avez accès à ces trois jours d'activité!



Lundi 3 mars (Saint-Just-de-Bretenière) :

Am : Pourvoirie Daaquam

Pm : FabLab et simulateur de golf

Mardi 4 mars (Saint-Fabien-de-Panet) :

Am : Patinage libre (Chocolat chaud et friandise sur place)

Pm : Activité danse + Film

Mercredi 5 mars (Sainte-Lucie-de-Beauregard) :

Am : Olympiade, glissade et tire sur neige

Pm : Bébête et techno



Lunch froid pour les trois journées



Le formulaire doit être rempli au plus tard le mercredi 26 février 2025



Le tout se passe sur des échasses... dans la neige!
C'est à ne pas manquer!

NEIGE ET LUMIÈRES 15 MARS



10 H 30

15, RUE DU COLLÈGE
SAINT-ADALBERT

13 H 30

962, RUE DES TREMBLES
TOURVILLE



Pour information :
Kellie Bélanger
418 356-3737, poste 114
f Kellie Intervenante Animatrice



MRC de
L'Islet



Semaine de relâche - Quiz pour les jeunes lecteurs

Voici un quiz sur la semaine de relâche. Essaie de trouver les bonnes réponses...

PS: si tu donnes ta langue au chat, regarde à la toute dernière page de ton journal!

Bonne relâche!

Question	Réponse A	Réponse B	Réponse C
1. Quelle est l'activité hivernale la plus populaire ?	A. Nager	B. Patiner	C. Jardiner
2. Que peut-on construire avec de la neige ?	A. Un château de sable	B. Une cabane	C. Un bonhomme de neige
3. Quelle saison correspond à la relâche scolaire ?	A. Été	B. Automne	C. Hiver
4. Quel animal aime le froid et la neige ?	A. Pingouin	B. Lion	C. Éléphant
5. Quelle boisson chaude est populaire en hiver ?	A. Limonade	B. Chocolat chaud	C. Thé glacé
6. Quelle activité se fait sur la glace avec des lames sous les pieds ?	A. Luge	B. Ski	C. Patinage
7. Quel sport d'hiver se pratique avec une planche sur la neige ?	A. Surf	B. Snowboard	C. Cyclisme
8. Que met-on souvent sur les mains pour se protéger du froid ?	A. Chapeau	B. Gants	C. Écharpe
9. Quel mois tombe généralement la relâche scolaire au Québec ?	A. Avril	B. Mars	C. Octobre
10. Quelle plante est souvent verte même en hiver ?	A. Rose	B. Chêne	C. Sapin

**SAUVETEUR ET AIDE-SAUVETEUR
RECHERCHÉ POUR L'ÉTÉ 2025**

Soumets ta candidature à l'adresse suivante :
munpanet@saintfabiendepanet.com



Gestion LEMÉRABLES inc.

Éric Lemelin, propriétaire
Saint-Fabien-de-Panet

À VENDRE :

Sirop d'érable en canne

55,00\$ /gallon (8 cannes)

Tél.:
418 249-8482



N'importe quoi PC
Par: Ian Scott
POUR VOTRE BESOIN INFORMATIQUE



Ian Scott || cell. 581-888-4633 || np.pc@outlook.com

Saint-Fabien-de-Panet

Problèmes d'ordinateur, de portable ou de cellulaire? Que ce soit pour des virus, une lenteur du système, des messages d'erreur, des problèmes de chargement, je peux vous aider.

- ✓ Réparation d'ordinateur et portable
- ✓ Maintenance générale
- ✓ Récupération de données
- ✓ Mise à niveau des systèmes
- ✓ Formatage
- ✓ Aide à l'installation de programmes (Facebook, Messenger, courriel, YouTube, etc.)
- ✓ Configuration d'accessoires (imprimante, scanner, etc.)
- ✓ Configuration de cellulaire

Déplacement à domicile possible selon l'endroit. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Nouvelles du village



Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq

Danse, le premier dimanche
du mois, de 13h30 à 16h30
Musique avec le duo Charles
et Diane.



Cartes de l'Âge d'or,
tous les jeudis **dès 19h** au bureau municipal



La Popote - jeudi 13 mars à partir de 11h30 - Prix du repas: 7,00\$
à la salle communautaire *deuxième jeudi du mois

Attention! Il faut réserver son repas avant 11h car on ne prend plus de réservation après cette heure.

Le Comptoir (friperie) - tous les jeudis de 13h à 15h (derrière l'église)

En cas de demande spéciale, merci d'appeler Suzanne au 249-2772.

Le Cercle des fermières - le 2e mercredi du mois dès 13h (sous la sacristie)

La bibliothèque municipale - FABIOTHÈQUE - tous les mercredis soirs, de 18 à 20h.

Rappel

À la bibliothèque de Saint-Fabien (Fabiothèque de son petit nom), nous aimerions enrichir
notre collection locale en achetant **un nouveau livre par mois durant 2025**. Ce peut être un
livre pour enfant, adolescent ou adulte, conte, bande dessinée, roman, documentaire, etc.

Pour cela, donnez-nous vos conseils... **Contactez info@journal-le-reveil.com** pour nous donner des titres
que vous aimeriez voir dans notre collection. Venez aussi nous rendre visite un mercredi entre 18 et 20h
pour nous donner des titres. Merci de nous aider à remplir notre mission 2025 !

Les bénévoles de la Fabiothèque

Les Ami·e·s de Panet



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre
domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit
de donner votre nom et la livraison se fera le **lundi** et le
vendredi de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au **418 249-2941**
Lorraine Lemelin

Hommage à Louis Bernatchez - Lac-Frontière

Montmagny, le 18 février 2025 —«Fous du français» est un projet culturel initié par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin d'intégrer le français à travers une œuvre d'art. C'est en hommage au biologiste de renommée mondiale, natif de Lac-Frontière, M. Louis Bernatchez décédé l'automne dernier, que la municipalité de Lac-Frontière présente à son tour, un tel ouvrage sur son territoire. Une inauguration empreinte d'émotions avec une fresque à l'image d'un homme qui a consacré sa vie à la science et principalement aux écosystèmes aquatiques. Bien visible à l'intérieur de l'Ôtel Lac-Frontière, l'œuvre pourra être admirée tant des résidents que des visiteurs lors de rassemblements et activités municipales.



Sur la photo: Les quatre enfants de Louis Bernatchez, le maire de Lac-Frontière, Alain Robert, Tania Hillion, artiste-peintre et Nancy Labrecque de la MRC de Montmagny.

L'œuvre

«Louis Bernatchez», réalisée par l'artiste Tania Hillion, est bien entendu une œuvre honorifique qui met en valeur la passion et la profession du biologiste ainsi que la mise en valeur du français. «J'ai souhaité rendre hommage à Louis Bernatchez à travers une murale qui plonge le spectateur au cœur de ses recherches. Le portrait du scientifique, entouré de deux truites en mouvement, symbolise son dévouement à l'étude des écosystèmes aquatiques. La présence menaçante d'un maskinongé, prédateur invasif ayant notamment déséquilibré la biodiversité du lac Frontière, souligne la complexité des enjeux auxquels font face ces milieux fragiles et met en lumière l'importance des travaux de Bernatchez pour leur préservation.» expliquait Mme Hillion lors du dévoilement.

Louis Bernatchez

Scientifique émérite, passionné par la nature, Louis Bernatchez a mis ses connaissances au service de la protection de l'environnement. Étant fermement convaincu de l'importance de la recherche fondamentale, il a dirigé des travaux reconnus mondialement sur l'évolution de la biodiversité chez les poissons d'eau douce du Québec. Son héritage, qui se perpétue à travers ses nombreuses publications, ses étudiants et les politiques de conservation qu'il a inspirées, nous rappelle l'importance de protéger notre patrimoine naturel pour les générations futures.

Un homme et une œuvre inspirants!

Rappelons que La MRC, porteur de ce projet, a reçu des sommes provenant de l'UMQ qui bénéficie du soutien financier du gouvernement du Québec, de l'Entente de développement culturel de la MRC de Montmagny et du député M. Mathieu Rivest.



Municipalité Saint-Fabien-de-Panet

COMMUNIQUÉ

Saint-Fabien-de-Panet, le 17 février 2025 – Le conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet a entrepris une démarche volontaire avec la municipalité de Lac-Frontière mandant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation¹ afin de réaliser une étude d'opportunité sur un éventuel regroupement municipal.

Les membres des deux (2) conseils municipaux ont adopté une résolution lors de leurs séances ordinaires du mois de ce février pour obtenir du ministère une analyse neutre quant aux avantages et désavantages d'un éventuel regroupement entre les deux (2) municipalités.

Il est important de préciser que cette étude est réalisée gratuitement par le ministère et n'implique ni frais ni obligations légales pour les municipalités de procéder ensuite à un regroupement une fois l'étude complétée. Le processus peut prendre fin à tout moment étant donné qu'il s'agit d'une démarche volontaire entreprise par les municipalités participantes.

De plus en plus, les petites municipalités font face à des enjeux majeurs comme la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation de la charge administrative, l'augmentation des coûts sans oublier l'aspect socio-démographique et économique.

Maintenir la qualité des services offerts aux citoyens demeure une priorité, c'est pourquoi les deux (2) municipalités ont fait appel au ministère qui portera un regard neutre sur les résultats de l'analyse sur les avantages et les désavantages d'un éventuel regroupement, pour examiner la charge fiscale des citoyens.

Une analyse financière détaillée reposera, entre autres, sur les aspects financiers et fiscaux en lien avec la taxation, les surplus accumulés, la dette à long terme, les infrastructures, les ressources humaines et les aides financières disponibles.

La durée des étapes préliminaires est de douze (12) mois. Un comité formé d'élus et d'officiers municipaux sera mis en place pour participer à l'étude d'opportunité d'un regroupement, et ensuite négocier les conditions de l'éventuel regroupement entre les municipalités. Les résultats seront ensuite présentés à la population dans le cadre de consultations publiques.

Et si les municipalités désirent poursuivre le processus, il **est primordial** pour les deux (2) municipalités de préserver leur identité locale et le dynamisme de chacune d'elles. De même qu'il est impératif de réaliser cette démarche avec toute transparence et équité, afin de s'assurer que l'ensemble des décisions soient prises dans l'intérêt de tous.

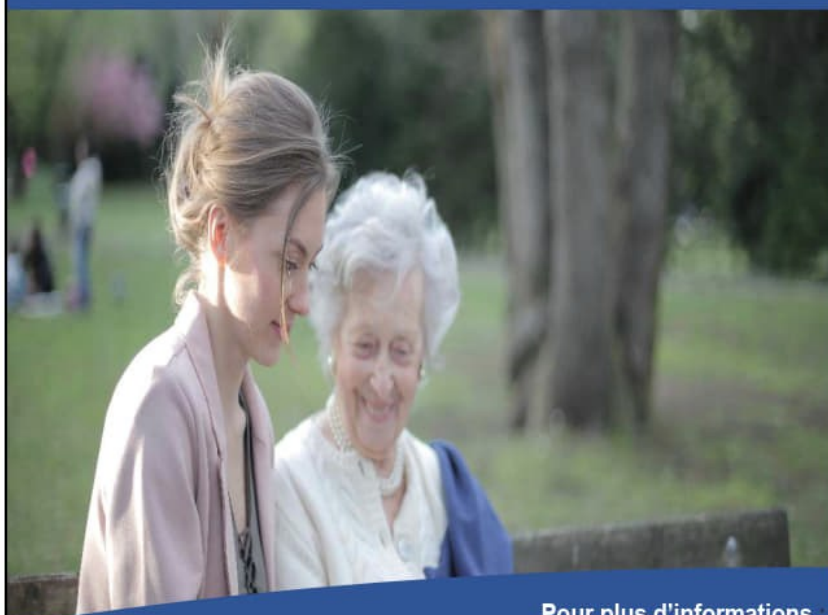
Pour en savoir davantage sur cette démarche, un guide² est disponible sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

M. Laurent Laverdière, maire

¹ <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales>

² <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/organisation-territoriale/changements/regroupement-territoires>

Etes-vous celui ou celle qu'on recherche ?



Pour plus d'informations :
Laurence Bélanger, TES responsable des loisirs
Tél. : 418 249-4051 #27325
laurencebelanger898@gmail.com

LE CHSLD DE ST-FABIEN-DE-PANET EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Diverses options de bénévolat s'offrent à vous selon vos intérêts et vos disponibilités

VISITES D'AMITIÉ

Venez passer un moment de qualité avec un ou plusieurs résidents ciblés par la responsable des loisirs. Des suggestions de sujets à abordés ou d'activités à réaliser vous seront proposés

RÉALISATION D'ACTIVITÉS

Réalisez seul ou accompagné de la responsable des loisirs plusieurs activités peuvent vous être proposés si désiré

SOUTIEN EN LOISIRS

Aidez la responsable de loisirs dans la réalisation d'activités de groupe, décoration du milieu, etc

TOUTES LES IDÉES SONT LES BIENVENUES

Le stress et le vieillissement

Comme la nature nous le démontre, la vie est un changement perpétuel qui nous amène tous à vivre des périodes de questionnements et de stress à un moment ou un autre de notre parcours. Le deuil, la séparation, les maladies et le déménagement seraient, selon plusieurs études, les événements les plus stressants de la vie. Le vieillissement est un processus permanent qui entraîne un grand nombre de changements et de transitions qui peuvent être parfois une source d'inquiétude pour certains. Tout changement engendre un stress qui, avec l'âge, devient plus difficile à gérer puisque l'énergie est souvent moins disponible.

La plupart du temps, on arrive à s'adapter. Cependant parfois, les signes de stress persistent et affectent notre vie, notre santé et nos relations sociales. Si vous ou un de vos proches âgés traversez une période de changement difficile, n'hésitez pas à communiquer avec le travailleur du milieu Steeve Gobeil du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, qui saura vous accompagner et vous faire connaître des ressources présentes dans la région : 418-248-7242 poste 106 ou le guichet d'accès du Réseau de la santé au 811 option 2.

Steeve Gobeil

Travailleur de milieu au service des aînés

Le veilleur

*confidentiel
et gratuit*

418-248-7242 poste 106

s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins !

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches



LE VEILLEUR

Travailleur de milieu au service des aînés

Repérage d'aînés à
risque de
vulnérabilité

Information, référencement
et accompagnement dans
les démarches

Gratuit,
confidentiel et
sécuritaire

cabml.ca

418 248-7242 poste 106



Visite du Chœur de L'ABC au CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet

Sous les regards curieux et émerveillés des résidents du CHSLD, le Chœur de L'ABC a offert une prestation le 6 février dernier en soirée. C'est avec des chansons d'ici et d'ailleurs que la chorale nous a transportés avec eux dans leur univers musical. Bien que certains n'aient pas accès aux mots pour exprimer leurs reconnaissances et leurs appréciations, les sourires et l'éclat dans les yeux ne mentaient pas.

L'harmonie de la chorale a offert un moment de douceur et de bonheur à nos résidents au cœur de leur chez-soi. C'est un véritable plaisir pour moi, mais aussi un objectif que je chéris profondément d'inclure la communauté de tous âges et de toutes cultures au sein du CHSLD. Un des plaisirs qui demeurent pour la plupart des humains et ce jusqu'à la fin est la musique. Je sais que certains résidents me parleront pendant longtemps de cette prestation et juste pour cela j'ai le sentiment de travail accompli.

Merci encore à Darlène Corriveau et au Chœur de l'ABC d'avoir accepté mon invitation et au plaisir de vous recevoir à nouveau chez-nous.

***Laurence Bélanger, Technicienne en éducation spécialisée
CHSLD Saint-Fabien-de-Panet***



Bourses d'études 2025

RECHERCHE

jeunes motivés

Peu importe vos notes, soumettez votre candidature entre le 1er et le 31 mars.

En postulant, vous êtes admissible à plusieurs programmes de bourses, dont celui de **votre caisse** qui offre 30 bourses pour un total de 20 000 \$ à des étudiant(e)s membres de niveau professionnel, collégial et universitaire.

Inscription et règlements au
desjardins.com/bourses



Desjardins

Caisse de la MRC de Montmagny

Relayé par la municipalité : L'âgisme est une tendance à déprécier les personnes plus âgées en raison de leur âge, en les traitant différemment des autres. Le 18 mars 2025, de 12 h à 13 h, vous êtes invités à participer à un webinaire en ligne (plateforme Teams) qui vous apprendra à éviter les erreurs courantes associées à l'âgisme et ainsi contribuer à une vision plus positive du vieillissement. Le webinaire est organisé par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées. **Il est gratuit et l'inscription est obligatoire.**



WEBINAIRE SUR L'ÂGISME

**Trouvons les erreurs âgistes :
Devenons détectives ensemble**

Mardi
18 | Mars
2025
de 12 h à 13 h
Plateforme
Teams



Pour s'inscrire
[https://tinyurl.com/](https://tinyurl.com/WebinaireAgisme)
WebinaireAgisme

OU balayez le code



Faites vite les places sont limitées
Branchement suggéré 10 minutes avant



Conférencière
Mélanie Couture

Aide à l'inscription :
sophie_veilleux@ssss.gouv.qc.ca



Chaire de recherche sur la maltraitance
envers les personnes âgées
Research Chair on Mistreatment of Older Adults

En collaboration avec le Comité de projet d'actions en lutte à l'âgisme de la région de la Chaudière-Appalaches, organisé par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées.

Rabais selon l'ampleur des travaux!



Félix B. Lemelin
Technicien en génie civil
Cell. : 418 234-2096



**EXCAVATION
BLG**

**SOUSSION
GRATUITE**

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

Julien Guénard
Opérateur de pelle mécanique
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches Inc. F.10156

Poésie et histoire - de chez nous

*Bien assis au belvédère
je respire enfin l'air printanier.
Accompagné du bonhomme hiver
qui tente de subsister à son calvaire.
Je me surprends à lui dire!
Ne t'inquiète pas, c'est de bonne
guerre.
Maintenant, tu nourriras la terre
de tes bouffées de chaleur.
Pour que nous puissions voir renaître
l'espoir à la vue des jonquilles.
Portant à nos oreilles l'éveil des
premiers oiseaux chanteurs.
Nous proposant de danser
une farandole à la belle étoile;
menant nos cœurs à la fête.*



Poème de Michel Daigle

Photo de Gisèle Thibodeau

C'est toi, c'est moi, c'est nous

Histoire de Lise Therrien

Il était une fois des villageois qui n'étaient pas en accord sur la personne qui habitait la maison bleue.

- C'est un homme très fort, il m'a aidé à monter mes balles de foin, dit Albert, le fermier.
- Non, c'est sûrement un médecin, il a guéri ma femme de son mal de dos, répliqua Fred, le facteur.
- C'est un notaire, il m'a aidé à faire mon testament, cria George tout énervé.
- C'est un cuisinier de grand talent, j'ai un nouveau menu maintenant, ajouta Jeanne avec un large sourire.

- Ça fait des heures que je vous entends supposer ci, supposer ça, sortez de mon magasin et allez lui demander.
- Qu'est-ce-qu'on attend, allons-y.

Rendus à la maison bleue, Jeanne, la plus courageuse, entra la première.

Elle sortit aussitôt en disant d'une voix triste : Il n'y a personne, juste un mot...
« C'est toi, c'est moi, c'est nous. »

Ça veut dire quoi, grincha George.
Que c'était juste une bonne personne, dit Albert avec sa grosse voix.
Qu'on en prenne de la graine, répliqua Fred.

FIN

Chantal Vachon

Coiffure & esthétique

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145

SCENTSY

Accueillir le
Soleil



Technicienne
en pose
d'ongles
(gel,
gel et poudre,
prothèse)

Chantal



ISOLATION

JACQUES & FRÈRES inc.

URÉTHANE GICLÉ ET CELLULOSE SOUFFLÉE

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

ASPIRATION BRIN DE SCIE
ET COPEAUX DE BOIS

ISOLATION FIBRE DE CELLULOSE
URETHANE GICLÉ

T. 418 228-1537 • C. 418 225-7003
isolationjacques.com

FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE
DE L'ISOLATION THERMIQUE ET
ACOUSTIQUE

Normand Lessard, président
normandlessard@globetrotter.net
2875, 28^e Avenue, Saint-Prospér G0M 1Y0

DÉPANNÉUR
ESSENCE
DÉPANNÉUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.
Tél.: 249-4191 Fax: 249-4191

GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES



Bonne relâche
scolaire

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 7h30 à 20h

Vendredi et samedi: 7h30 à 21h

Dimanche: 8h à 20h

*Au plaisir de vous accueillir,
Denise Allaire, propriétaire*

Informations pour les voyages

Cabane à sucre

- Endroit : Beauceville.
- Date : 2 avril.
- Départ : en avant de l'église à 9h15 (autobus Lapointe).
Merci à la Mada qui défraie les coûts du transport (787,58\$).
- Coût : 45,93\$ taxes comprises (placez votre argent, montant juste, dans une enveloppe que vous remettrez à l'entrée).
Aurons-nous une surprise du Club de l'Âge d'Or.....
- Retour: Départ de Beauceville vers 15h30.
- Présentement, il y a 38 inscriptions sur une possibilité de 48. C'est la dernière chance de vous joindre au groupe.

Concernant le théâtre, il y a 14 inscriptions; la date est encore à préciser (en juillet); ce sera l'autobus du Bonheur,

et pour le Lac William en octobre, il y a 21 inscriptions et l'autobus du groupe Excellence est réservé et peut recevoir 54 passagers.

À notre prochain rendez-vous,

Claudette Lapointe 249-2211



Nouvelle rubrique sur l'entrepreneuriat à Saint-Fabien-de-Panet.

Rappel

Message aux entrepreneur·e·s de Saint-Fabien

Vous occupez une place importante dans notre communauté, et les Panétois·e·s aimeraient mieux connaître votre entreprise. Dans les numéros du Réveil de mars à juin 2025, nous vous offrons de vous présenter par quelques photos, une description de vos activités, l'historique et les projets de votre entreprise. Envoyez au journal Le Réveil une page contenant ce que vous aimeriez publier sur votre entreprise, incluant texte et illustration, et nous le ferons avec plaisir! Si vous préférez une entrevue, dites-le nous et nous prendrons rendez-vous pour cette conversation.

Pour l'envoi de documentation et pour une demande d'entrevue, contactez info@journal-le-reveil.com

PS : en plus de cette page publi-rédactionnelle gratuite, vous pouvez nous acheter un espace publicitaire ou encore nous confier à l'année votre carte d'affaires. Les tarifs raisonnables se trouvent en page 2 du Réveil.

Voici l'entreprise présentée ce mois de mars : Ferme Flanc Sud

La Ferme Flanc Sud : Savourez les Appalaches!

Située à Saint-Fabien-de-Panet, au cœur des Appalaches, La Ferme Flanc Sud est une exploitation maraîchère familiale fondée en 2020. Depuis sa création, la ferme a su allier savoir-faire ainsi que des pratiques agricoles durables et régénératrices permettant d'offrir à ses clients des produits frais, nutritifs, savoureux et locaux sans recours aux produits chimiques. La ferme mise sur des techniques naturelles en plus d'une rotation des cultures réfléchie pour préserver la santé et la fertilité des sols.

À La Ferme Flanc Sud, chaque saison est l'occasion de redécouvrir la richesse des produits de la terre. Les exploitants, une équipe passionnée composée de membres de la même famille, cultivent une quarantaine de variétés de légumes : des carottes croquantes, des tomates aux saveurs exceptionnelles, des courgettes savoureuses, et bien d'autres encore. La ferme se distingue également par ses produits transformés maison, une spécialité qui ravit les papilles des visiteurs. Parmi les incontournables, on retrouve les beignets de courgettes, délicieux et fondants, les cornichons marinés ainsi que les tartes aux fraises, un véritable délice de saison capturant toute la saveur des fruits frais récoltés à la ferme.



Voici l'entreprise présentée ce mois de mars : La Ferme Flanc Sud

Qu'il s'agisse de légumes/fruits frais, de fleurs, de plants pour vos jardins, d'oeufs de poule, de sirop d'érable, de foin pour les animaux, ou de produits transformés, les produits de la ferme sont disponibles principalement à leur kiosque libre-service situé sur la ferme, un lieu pratique et accessible autant pour les habitants de la région que les touristes. Ils sont aussi proposés chez certains partenaires locaux, afin de permettre à un plus grand nombre de découvrir les saveurs authentiques de La Ferme Flanc Sud.

Au-delà de la production maraîchère, la ferme est un lieu d'échanges et de convivialité. La famille organise des journées portes ouvertes, des ateliers pédagogiques pour les enfants, ainsi que des visites pour les groupes scolaires, afin de sensibiliser les jeunes générations à l'importance de l'agriculture durable et régénératrice. Ces événements sont une belle occasion de découvrir le quotidien des agriculteurs et de comprendre les enjeux liés à la production alimentaire locale.

En soutenant cette ferme, les gens contribuent à la préservation de l'agriculture locale et à la vitalité de l'économie durable de la région. Savourez les Appalaches à chaque bouchée !

Kiosque libre-service: 60 rang Saint-Jean-Baptiste à St-Fabien-de-Panet.

Partenaires locaux:

Dépanneur du Pied de la cote: 151, rue Principale E, Saint-Fabien-de-Panet

Marché en ligne La chèvre et le chou: www.lachevreetlechau.ca

Facebook: [LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)



Line Lemelin COIFFURE *Elle & Lui*

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 249-2543



*Belle relâche scolaire à
toutes et tous!*

Line



C'EST LE TEMPS DES SUCRES !



REPAS DE CABANE À SUCRE

Mars / avril : vendredi, samedi et dimanche
Menu traditionnel du terroir
Café, bar et cocktails
Sur réservation



BOUTIQUE OUVERTE À L'ANNÉE

Produits d'érable (sirop, tire, cornets, popcorn, etc.)
Mets pour emporter fait maison
(soupe pois, cretons, bines, pâté viande, ketchup, etc.)
Du mardi au dimanche 9-16h



VISITES GUIDÉES / TIRE SUR NEIGE

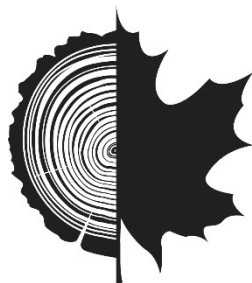
La tradition des sucres, d'hier à aujourd'hui
Du mardi au dimanche
Sur réservation, 4 saisons



RESTO POUR GROUPE DE 15 ET +

Anniversaire, 5 à 7, brunch, réunion
Toute l'année

51, Rang 6 Ouest / Ste-Lucie / 418-223-3832 / bistreauderable.com



ÉRABLIÈRE

LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes
passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée

Pour les jeunes lecteurs - Livres & éclipses au Québec

Nouvel arrivage de livres à la Fabiothèque

Le Réseau BIBLIO a enrichi notre collection de contes, albums, documentaires, bandes dessinées et romans pour les jeunes.

N'hésitez pas à venir les découvrir et les emprunter chaque mercredi de 18 à 20 heures.

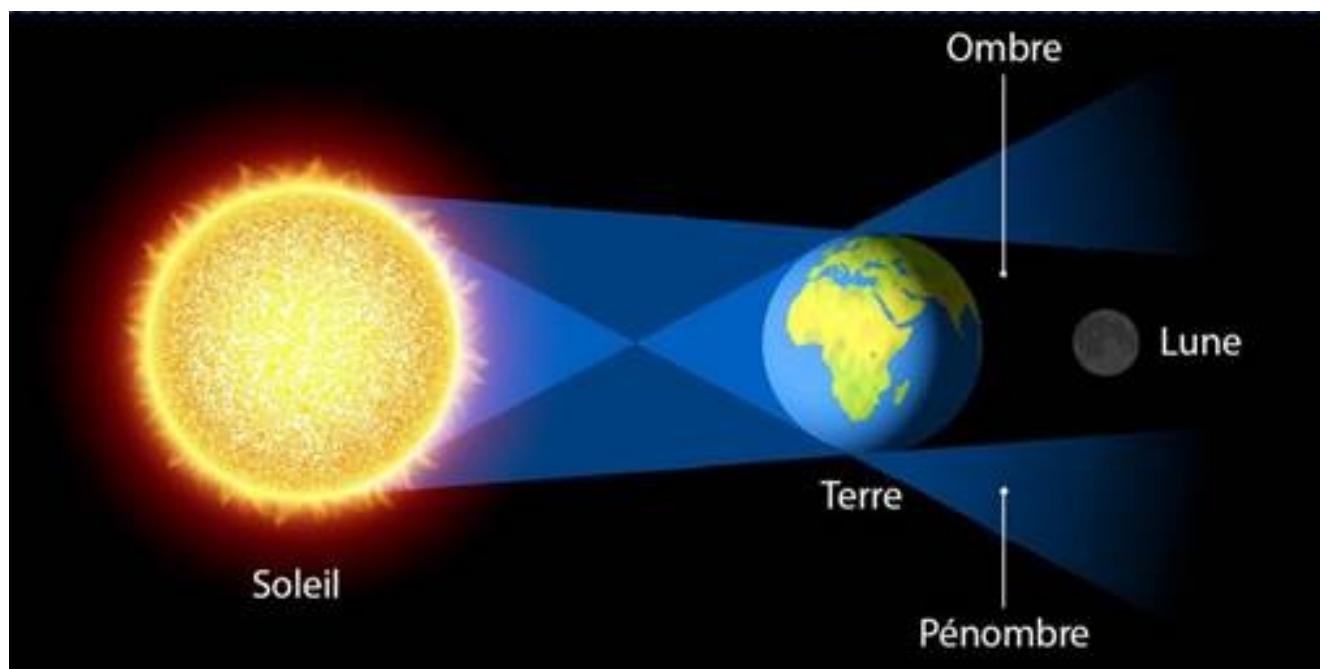
Regardez aussi notre Facebook, pour une explication des livres que vous pouvez voir dans l'image.

<https://www.facebook.com/bibliostfabiendepanet/>



Un mois de mars actif au niveau des Éclipses au Québec

Dans la nuit du 13 au 14 mars, nous pourrons voir une éclipse totale de lune visible du Québec. Puis, le 29 mars nous aurons au Québec une éclipse solaire partielle au lever du soleil.



L'explication d'une éclipse de lune

Une éclipse lunaire se produit lorsque la Lune traverse l'ombre de la Terre et que la lumière du Soleil ne se rend plus directement à elle. La Lune devient alors rouge. Ce phénomène se produit quelques fois par année. Il existe trois variétés d'éclipses : Les éclipses pénombrales, lorsque la Lune ne fait que passer dans la pénombre de la Terre, les éclipses partielles, lorsque la Lune ne traverse l'ombre de la Terre que partiellement et les éclipses totales, lorsque la Lune traverse complètement l'ombre de la Terre. Ce sont sans contredit les éclipses les plus spectaculaires.

Avec la permission de Philippe Moussette, Président du club véga de Cap-Rouge
Présentation sur les 2 éclipses : https://youtu.be/wJwYV_GuMQ0

GARAGE
 **Royer**

Guy Royer, prop.

418-249-2463
Cell. : 418-234-7145

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

**Freins
Suspension**

**Pose de pneus
Balancement électronique**

Changement d'huile

**Vente de pièces
neuves et usagées
sur demande**

HORAIRE

Lundi au jeudi : 8:30 - 16:30

Vendredi : 8:30 - 12:00

Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

VENTE

**de pneus et de jantes
pour autos et camions
neufs et usagés**

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041

Avis de clôture d'inventaire

Avis est donné, conformément au code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Patrick Bourque, en son vivant résidant au 14-29 rue principale Est, Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0 et décédé à Saint-Fabien-de-Panet le 19 mai 2024.

Cet inventaire peut être consulté par toute personne d'intérêt, au 851 rue Du Moulin Larochelle, Levis (Québec) G6Z 2Z1.

Levis, le 18 Février 2025 par
Jean-Marie Bourque, liquidateur.



Si votre vie est affectée par la consommation d'une autre personne, parent ou ami.

Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcooliques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

Pour information:
1-844-725-2666

Vie d'Église

Mme Louise Normandeau est une femme passionnée et engagée dans sa foi depuis de nombreuses années.

Touchée et enthousiasmée par sa découverte de la vie du bienheureux Carlo Acutis (1991-2006), elle se fait un bonheur de le faire connaître. Elle nous présente donc la vie particulière de ce jeune italien amoureux de l'Eucharistie et passionné d'informatique, qui a répertorié les miracles eucharistiques dans une exposition internationale documentée et accessible à tous.



EXCEPTIONNELLEMENT, LES MESSES SONT PERMUTÉES

DIMANCHE 6 AVRIL, STE-LUCIE, 10H30

DIMANCHE 13 AVRIL, LAC FRONTIÈRE, 11H00

PRÉCÉDÉE DE L'EXPOSITION EUCHARISTIQUE À 9H45



- Passionné de l'Eucharistie
- Bêatifié par le pape François en 2020
- Génie de l'informatique
- Son corps toujours intact est exposé à Assise

présentation
par madame Louise Normandeau

DIMANCHE 13 AVRIL

9H45

À

L'ÔTEL

LAC FRONTIÈRE

DANS LE CADRE

DE LA

PAUSE-RESSOURCE

Carlo Acutis, né le 3 mai 1991 à Londres et mort le 12 octobre 2006 à Monza en Italie d'une leucémie foudroyante, est un adolescent italien. Il est connu comme le « cyber-apôtre » des miracles eucharistiques et des apparitions mariales. Il est vénéré comme bienheureux par l'Église catholique et fêté le 12 octobre. Qu'est-ce qu'un miracle eucharistique ? Dans la tradition catholique, un miracle eucharistique est un phénomène surnaturel lié à une hostie consacrée, ou dans de rares cas à du vin consacré.

Les miracles eucharistiques sont des faits indéniables. "Ils nous placent devant la grande Réalité : Dieu existe, Il s'est fait chair, Il est présent et agissant dans notre histoire, Il s'est exposé à la souffrance et à la mort, pour détruire la mort et nous donner la Vie !



INFORMER LES ÂÎNÉS

Conférences gratuites



AQDR

Montmagny-L'Islet

Secteur Montmagny

Le revenu viable

Jeudi 13 mars

Montmagny

Resto-Bar Lafontaine

Déjeuner à 9h

Conférence à 10h

Secteur L'Islet

Le revenu viable

Jeudi 20 mars

L'Islet

Restaurant L'éveil

Déjeuner à 9h

Conférence à 10h

Places limitées, inscrivez-vous



Appelez-nous
418 291-4642



Écrivez-nous par courriel
info@aqdrmontmagny.org



Suivez-nous sur Facebook
Aqdr Montmagny-L'Islet



CIRCUITS ET HORAIRES

Du transport pour tous

3 départs le matin :

- 6 h de Sainte-Lucie, arrivée à Montmagny à 7 h
- 6 h 15 de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 7 h 45
- 9 h de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 10 h 15

3 retours de Montmagny vers le sud : 14 h, 16 h et 16 h 30

Transport entre les municipalités du sud : mardi, mercredi et jeudi

Transport la fin de semaine de Saint-Just vers Montmagny

Une fois par mois, sur demande de plus de 4 personnes

Transport de groupe (prix sur demande)



TARIFS

7 À 59 ANS 6 \$ aller / 6 \$ retour

60 ANS ET PLUS ET ÉTUDIANTS 5 \$ aller / 5 \$ retour

10 BILLETS

7 à 59 ans : 50 \$

60 ans et plus et étudiant : 45 \$

PASSE MENSUELLE

7 à 59 ans : 130 \$

60 ans et plus et étudiant : 90 \$



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Réservation avant 15 h la veille du transport
du lundi au jeudi et avant 11 h le vendredi pour les
transports de la fin de semaine et du lundi suivant

418 248-0445 • repartition@tcamontmagny.ca



Réflexion...

L'évangile... est la puissance de Dieu pour sauver quiconque croit.

Romains 1. 16

Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu. Tous ceux qui croient sont justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus.

Romains 3. 23, 24

Une bonne nouvelle pour tous

Les premiers chapitres de l'épître aux Romains présentent l'évangile, cette bonne nouvelle qui s'adresse à chacun. L'apôtre Paul décrit une scène d'une grande solennité : Le tribunal de Dieu tient séance, et trois types d'hommes paraissent successivement au banc des accusés.

D'abord celui qui vit sans tenir compte de son Créateur (Romains 1. 18-32). Ensuite l'ami de la sagesse (Romains 2. 1-16), comme l'étaient les Grecs. Enfin une personne d'origine juive avec tous ses privilèges (Romains 2. 17 – 3. 20).

Au cours de ce tribunal, Dieu demande à chacun : "Qu'as-tu fait de mes droits ? Quel honneur as-tu rendu à mon nom ?" Qu'il soit sous le régime de la Loi de Moïse ou non. L'homme s'est constamment montré rebelle ou désobéissant. Alors l'inculpation suit sans équivoque. "Il n'y a pas de juste, non pas même un seul" (Romains 3. 10).

Tout homme est donc coupable devant Dieu et mérite son châtiment. C'est dur à accepter. Cet homme condamné, c'est moi, c'est vous, et la sentence du juge souverain est justifiée.

Mais à ce sombre verdict répond un merveilleux rayon de la gloire divine : Dieu fait grâce. Voyant la situation désespérée de l'homme, il offre une solution (Romains 3. 24-26). La clé se trouve dans la croix de Christ : la perfection de son sacrifice rédempteur, la valeur expiatoire de son sang font que "Dieu est juste et qu'il justifie celui qui place sa foi en Jésus". Voilà ce que sa grâce a fait pour moi. Quelle bonne nouvelle ! Quiconque l'accepte avec repentance et foi, trouve un plein pardon.



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

PREVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

administration@prevostech.ca

www.prevostech.ca

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



Les organismes communautaires rencontrent Mathieu Rivest

Montmagny – 10 février 2025 - Le lundi 10 février dernier se déroulait une deuxième rencontre entre les membres de la CDC ICI Montmagny-L'Islet et le député de la Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest.

C'est dans une ambiance respectueuse et conviviale que les directions de 27 organismes communautaires ou entreprises d'économie sociale œuvrant dans Montmagny-L'Islet ont rencontré le député de la Côte-du-Sud, afin de se faire connaître et d'échanger sur leurs préoccupations.

En première partie, les échanges ont fait ressortir des enjeux entourant le manque de financement à la mission des organismes communautaires en passant par les lourdeurs administratives, les impacts du financement par projets sur les services à la population et les incohérences liées à l'indexation annuelle des subventions selon le ministère bailleur de fonds.

En deuxième partie, les discussions étaient orientées sur la pauvreté et la ruralité. Plusieurs enjeux ont été soulevés, notamment le besoin grandissant de logements sociaux, abordables et supervisés, les difficultés vécues par les travailleur-euses étranger-ères temporaires, l'insuffisance des prestations du programme d'aide sociale et les obstacles liés à la mobilité sur le territoire.

M. Rivest a souligné l'importance du travail réalisé en amont par les organismes communautaires tout en exprimant son enthousiasme à collaborer avec leurs dirigeant-es dans les mois à venir.

« Les représentant-es d'organismes communautaires ont fait valoir leurs revendications et leurs solutions afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. L'écoute et l'ouverture de M. Rivest permettront certainement d'ouvrir le dialogue sur les problématiques sociales émergentes présentes dans les MRC de Montmagny-L'Islet », lance Marion Perreault, codirectrice de la CDC



Source : Guy Drouin, codirecteur de la CDC 418-291-1322

Ici.ml.gd@gmail.com - Crédit photo : CDC ICI Montmagny-L'Islet



La Fondation du cancer du sein du Québec annonce une avancée révolutionnaire qui permet de calculer pour une première fois le risque de cancer du sein de façon personnalisée pour chaque femme. Le projet PERSPECTIVE permettra ainsi aux Québécoises d'être mieux outillées et mieux informées sur leur santé.

Projet PERSPECTIVE

Pour un dépistage précoce et personnalisé du cancer du sein au Québec



Le cancer le plus fréquent chez la femme au Québec

1 FEMME SUR 8
aura un diagnostic
au cours de sa vie

1380 DÉCÈS
annuellement

16 % DES CANCERS
chez les femmes
de moins de 50 ans

41 % RÉDUCTION
du risque de mourir
d'un cancer du sein
permis par le dépistage

Taux de survie d'un cancer
détecté au stade 1 **100 %***

Taux de survie d'un cancer
détecté au stade 4 **23 %***

Coûts des soins de santé selon le stade de cancer

In situ
14 505 \$

Stade 1
39 263 \$

Stade 2
76 446 \$

Stade 3
97 668 \$

Stade 4
370 398 \$

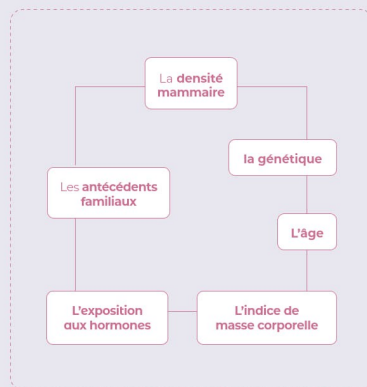
Le dépistage du cancer du sein au Québec

Actuellement, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) invite les femmes âgées entre 50 à 74 ans à passer une mammographie de dépistage tous les deux ans. Ce dépistage se base sur un seul critère :

L'âge

Cela suppose que toutes les femmes dans une même catégorie d'âge ont le même niveau de risque, ce qui est incohérent avec les connaissances scientifiques.

La science actuelle nous dit que d'autres facteurs, tout aussi importants, doivent être pris en considération.



L'importance d'agir

- Sauver plus de vies
- Augmenter les avantages et diminuer les inconvénients liés au PQDCS
- Améliorer les soins offerts dans le réseau de la santé

Avantages pour les patientes

- Détection plus précoce ayant une incidence sur :
 - Le choix des traitements
 - Le taux de survie
 - La qualité de vie
- Intervention préventive plus ciblée auprès des femmes à risque
- Diminution du stress lié au surdépistage
- Diminution des impacts psychosociaux

Avantages pour le réseau de la santé

- Meilleure utilisation des ressources humaines et techniques
- Diminution du fardeau clinique
- Augmentation de la qualité de soins offerts
- Impact direct sur la performance
- Diminution des coûts de santé
- Diminution des coûts sociaux inhérents

Il faut moderniser le dépistage du cancer du sein au Québec

La Fondation cancer du sein du Québec est fière d'avoir été la première à soutenir le projet PERSPECTIVE, qui a permis le développement d'un outil de dépistage novateur.

Grâce à un outil d'analyse génétique combinant un échantillon salivaire et un questionnaire sur les facteurs de risque reconnus, il est maintenant possible de calculer le risque de cancer du sein de chaque femme.

Cette avancée scientifique rend possible un dépistage sur mesure, en fonction du risque réel de chaque femme. En intégrant cette innovation dans le programme de dépistage, il serait possible de sauver plus de vies.

* Statistique Canada, La survie au cancer sur cinq ans selon le stade au moment du diagnostic au Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2023001/article/00001-fra.htm>

Vous le savez, Le Réveil fait partie de l'association AMECQ, qui nous demande de publier sa lettre à Monsieur François Legault, concernant la survie des journaux communautaires. Merci de votre lecture!



86, boulevard des Entreprises, bureau 206
Boisbriand (Québec) J7G 2T3
514 383-8533 1 800 867-8533
www.amecq.ca
medias@amecq.ca

À Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec

Confrontés à un manque de financement et à un manque de revenus publicitaires, les médias écrits communautaires imprimés sont-ils appelés à disparaître ? Le Gouvernement du Québec s'apprête-t-il à tuer l'information locale ?

Le manque de financement dû à la diminution considérable de l'achat publicitaire gouvernemental semble l'indiquer. En 2022-2023, les journaux communautaires n'ont reçu que 78 776 \$ en publicité gouvernementale, ce qui représente 0,02 % de la publicité allouée à l'ensemble des médias au Québec. 37 576 \$ en 2023-2024, soit 0,04 % de la publicité gouvernementale. Mais où va donc la publicité gouvernementale ? Elle se dirige vers tout ce qui n'est pas imprimé : la radio, la télévision et, bien sûr, les médias sociaux.

Le gouvernement semble vouloir faire prendre aux journaux un virage numérique sans cependant leur en fournir les moyens. Il faut savoir que ce n'est pas du tout rentable, du moins pas pour l'instant. Plusieurs de nos journaux n'ont pas de site adéquat, ou pas encore de personnel expérimenté pour effectuer des mises à jour régulières.

Et que dire des tarifs de 310.44 \$ la tonne métrique que les journaux de format tabloïd devront payer en 2025 à Éco Entreprises Québec ! L'information locale n'est pas une boîte de céréales ou un contenu de jus que l'on met dans le bac bleu. L'information n'est pas de la pollution ! De plus, dans le cadre du Programme d'aide aux médias communautaires pour 2024-2025, la majorité des journaux communautaires ont vu leurs subventions diminuer.

Au cours de la dernière année, cinq journaux communautaires ont mis fin à leur publication. Certains sont en réflexion, à savoir s'ils entreprendront leurs activités uniquement sur le web ou s'ils fermeront tout simplement. D'autres se demandent s'ils seront encore là dans quelques mois. Est-ce qu'il y a encore de la place pour les journaux communautaires au Québec ? Il faut que cesse cette hémorragie !

Nous demandons que le Gouvernement du Québec investisse davantage de publicité gouvernementale dans les médias communautaires; que les journaux communautaires soient exemptés de la taxe sur la récupération; que les subventions gouvernementales dans le cadre du programme d'aide aux médias communautaires tiennent compte de la fragile réalité des journaux communautaires.

Sauvons la presse écrite communautaire !

Le président de l'AMECQ,

Joël Deschênes

c. c. : Marc Tanguay, chef par intérim du Parti libéral du Québec
Ruba Ghazal, co-porte-parole de Québec solidaire
Paul Saint-Pierre Plamondon, chef du Parti Québécois

**ENSEMBLE, NOUS SOMMES
ÉCORESPONSABLES !**



**ON ANNONCE
LOCALEMENT !**

**ON ACHÈTE
LOCALEMENT !**

**ON INFORME
LOCALEMENT !**



Notre communauté

Elizabeth D. Gagnon

Directrice générale par intérim

Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

195, rue Bilodeau

St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

Téléphone : 418 249-4471

Télécopieur : 418 249-4470

Courriel : munpanet@saintfabienpanet.com



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Secrétaires:	Saint-Fabien - Céline Lemelin	tél.: 249-4171
	Lac Frontière/Ste-Lucie	
	Mélissa Trépanier	tél.: 223-3421
	Saint-Just –Guylaine Labrie	tél.: 244-3610

Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :

Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636

Monique Garant, tél.:

Jean Lamontagne, tél.:

Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902

Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

Huguette Noël, tél.: 249-2633

Bienvenue

à tous les nouveaux résidents

Prompt rétablissement

*à toutes les personnes qui ont été
hospitalisées durant le mois*



GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée	418 508-9036
Chabot Mya	418 234-3773
Lachance Maheyva	418-241-9698
<i>(gardiens avertis, premiers soins, médaille & croix de bronze)</i>	
Lacroix Taïni <i>(cours gardiens avertis)</i>	418 249-4296
Lavallée Frédérique	418 281-9667
Lavallée Judith	418 281-9667



Coin des annonceurs

Gertrude Pelletier

418 234-7873

**Service de traiteur
Repas chaud ou froid
Pour toute occasion**



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Salle de 50 places

Tire sur la neige

Repas pour sortir



Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268
Télécopieur: 418 249-2248

**Guillaume Bélanger,
Suzanne Lachance**
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0

Clinique L'Arc-en-soi

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide

Sur rendez-vous seulement:

Tél.: 223-3976

72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beauregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes
Gaston Therrien N.D. 1601



**SOUSSION
GRATUITE**

**Félix B. Lemelin
Julien Guénard**

9010-3250 Québec Inc.

49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 [f:LaFermeFlancSud](http://LaFermeFlancSud)



quincailleriemas@sogetel.net
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretenières, Qc G0R 3H0



JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Construction et rénovation, résidentiel,
commercial et industriel • Projet clé en main

**108, Route 204
Saint-Just-de-Bretenières
Québec G0R 3H0**

**ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL**

**Roger Bolduc
Marilyn Bolduc
Kévin Chabot**

Propriétaires

Tél. : 418 244-3266
Cell. : 418 625-0335
Fax : 418 244-3645
jrbolduc@sogetel.net

**Marché
Richelieu**
Complice de votre quotidien

**Chez Doyon
& Frères**



Jérôme Doyon
Propriétaire /
Owner

Marché Richelieu
Chez Doyon & Frères inc.
2, rue Principale Est
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091
418 249-4000
marcherichelieu.ca

Soins de Pieds

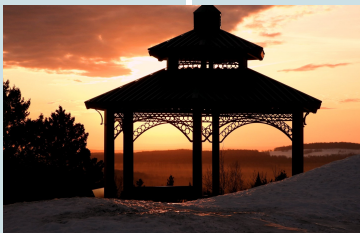
ongles incarnés, cors, verrues plantaires,
mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.
technicienne en hygiène
418-249-2509

211, rue Nadeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0



mars 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
2	3 Activités à Saint-Just	4 Activités à Saint-Fabien	5 Activités à Ste Lucie	6   Premier quartier	7	8
RELÂCHE SCOLAIRE DU 3 AU 7 MARS						
Danse 13h30-16h30 Salle Communautaire	Conseil municipal dès 19h30		Messe 14h Habitations Panet Fabiothèque 18-20h	Friperie 13-15h Cartes d'or 19h		
9	10	11	12	13  Popote 11h30 Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	14  Pleine lune	15 Neige & Lumières Spectacle de cirque - échasses dans la neige St-Adalbert 10h30 Tourville 13h30
		Messe 9h Local fermières	Fermières 13h Fabiothèque 18-20h			
16	17	18	19	20  Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	21	22  Dernier quartier
	Date de tombée pour le journal Le Réveil	Webinaire sur l'âgisme de 12h à 13h (s'inscrire p.21)	Fabiothèque 18-20h			
23	24	25	26	27  Messe 14h CHSLD Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	28	29  Nouvelle lune
Messe 10h30 Église		Conférence planification financière 19h30 Salle du conseil (s'inscrire p.4)	Fabiothèque 18-20h			
30	31	1er avril	2	3  Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	4  Premier quartier	Réponses au quiz p.13
			Cabane à sucre départ à 9h15 (s'inscrire p.25) Fabiothèque			1 = B 2 = C 3 = C 4 = A 5 = B 6 = C 7 = B 8 = B 9 = B 10 = C